



L'ACTUALITE MUNICIPALE

PETIT PATRIMOINE

Comme nous vous l'avions indiqué sur nos précédents flash, l'équipe municipale se soucie de l'entretien du petit patrimoine de la commune et notamment de ses églises.

Une somme de 100 000 € a été inscrite et votée au budget 2019. Pour l'église des Pézières, le lavoir de Résinand, la toiture du four de Rougemont, et le four banal du Quart d'Avard à Aranc.

Des devis ont été établis par les entreprises concernées pour les différents travaux (charpente, maçonnerie, menuiserie).

Au niveau du financement, nous avons déjà obtenu depuis 2018, l'accord du Département (15% de la dépense totale).

Actuellement un dossier est déposé auprès de la Région et de l'Etat pour l'obtention d'autres financements.

En ce qui concerne l'église des Pézières, un arrêté de péril imminent a été prononcé par le Maire le 17 avril 2019 et entériné par la Préfecture. Il est affiché en mairie et sur la porte d'entrée de l'église en cause.

TRAVAUX

Appartement de Rougemont (ancienne école)

L'appartement du premier étage a été entièrement repeint et le sol de la cuisine a été changé par l'entreprise FUSELLI, pour un montant de 6 847 € TTC. Il nous reste à changer 2 radiateurs et le WC. Ces travaux seront effectués pour la fin du mois et l'appartement sera mis en location au 1er juin. Pour les personnes intéressées, s'adresser au secrétariat de mairie.

Elagage

Suite aux différentes chutes de neige, nous avons procédé à l'élagage des arbres menaçant la ligne téléphonique sur la RD 34 à la sortie du village de Rougemont en direction d'Aranc et entre Aranc et Résinand. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Megret Yannick avec l'aide de l'employé municipal.

INFOS PRATIQUES

Fleurissement

Le fleurissement dans les différents villages de la commune se fera la semaine 21 par les membres de la commission avec l'aide de Mr ACKERMANN.

Listes électorales

Les listes électorales ainsi que le tableau des inscriptions et des radiations survenus depuis le dernier arrêt des listes et sont mis à la disposition des électeurs au secrétariat de mairie aux heures d'ouvertures habituelles.

Syndicat du BOREY

Le budget 2019 a été voté à l'unanimité lors de la réunion du comité syndical en date du 12 avril.

Il s'établit comme suit :

Fonctionnement:

Dépenses : 108 146 €

Recettes : 108 146 €

Principales dépenses :

- Achat d'eau au SIE Valromey : 38 000 €

(95 000 m³ X 0,40 €)

- Entretien réseau : 10 000 €

- Remboursement du montant

des travaux de raccordement avancé par le SIEV : 15 800 €

(annuité de 15 800 € par an sur 40 ans)

- amortissement travaux : 32 988 €

Investissements :

Dépenses : 216 039 €

Recettes : 216 039 €

Principaux investissements :

- Remboursement de la ligne de crédit : 50 000 €

- Etude travaux à réaliser suite au schéma directeur :

Aranc : 35 000 €, Evosges : 31 000 €.

- Pose de compteurs sectoriels : 11 000 €

- Solde étude schéma directeur : 62 000 €

- Amortissement étude : 8 237 €

Inscriptions scolaires 2019 - 2020

L'inscription à l'école peut se faire dès maintenant, sur RDV avec la directrice au **04.74.38.56.06**.

Certains documents sont à fournir :

- attestation d'inscription scolaire (à demander à la mairie dans laquelle vous êtes domiciliés)

- livret de famille

- carnet de santé

- certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

L'école primaire publique d'Aranc accueille les enfants à partir de 2 ans révolus au jour de la rentrée scolaire.

Manœuvre du SDIS contre l'incendie:

Nous vous informons que les sapeurs pompiers du groupement Bugey, dans le cadre de la formation à la lutte des feux de forêt sont susceptibles de manœuvrer sur notre commune le samedi 11 mai prochain.

MONTCORNELLES

Nous vous rappelons que la fête inaugurale se déroulera les 6 et 7 juillet prochain. L'organisation à la charge de la SCIC Montcornelles s'appuiera à la fois sur les infrastructures du Parc qui seront livrés fin juin et sur un complément ponctuel.

Avancement des travaux du chantier médiéval :



L'atelier pierre et l'atelier menuiserie recouvert de tavaillons

L'équipe construit actuellement l'atelier de la forge.

Infrastructure d'accueil :



Bâtiment des toilettes sèches en construction.

FORETS COMMUNALES

Toutes les plantations prévues (Raclet, Salandru, Malaval) ont été terminées ce printemps par les équipes de l'ONF.

Récapitulatif :

Salandru : 1 ha	1 600	plants de Douglas
Raclet : 9.33 ha	18 675	plants de sapins
Malaval : 1 ha	1 600	plants de Douglas

Coût financier :

	TTC	Subvention	Reste à charge Commune
Raclet / Salandru:	46 656 €	23 741 € (52%)	21 915 €
Malaval :	5 148 €	2 420 € (47%)	2 728 €

PERMANENCES MAI 2019

Du 6 au 12 mai :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 13 au 19 mai :	M.el SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21. 77
Du 20 au 26 mai :	A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 27 au 2 juin :	G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28

VIE LOCALE

INAUGURATION

Mardi 14 mai

Raccordement Valromey : 14h30 au lieu dit « Le Cruchon »

Station d'épuration d'ARANC: 15h30 à la station, rue du marais.

ETAT CIVIL

Décès :

Jeannine VENET née BELY, décédée le 8 avril à Lyon 8ème, (sœur de Robert BELY et de Paulette CULLET)

PREPARATION DU 14 JUILLET

En vue de la fête du 14 juillet, une réunion de toutes les associations de la commune aura lieu le jeudi 23 mai à 19h00 à la mairie d'Aranc.

ELECTIONS EUROPEENNES

Le bureau des élections se tiendra le 26 mai à la salle polyvalente d'Aranc de 8h00 à 18h00.

AGENDA

16 mai : Conseil municipal, 20h30, mairie, salle du conseil.

18 mai : Marché aux fleurs, salle polyvalente, **sous des écoles.**

26 mai : Elections européennes, salle polyvalente.

28 mai : Conseil communautaire du Plateau d'Hauteville, 19h30, salle du conseil.

5 juin : Conseil d'administration SCIC Montcornelles.